



Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL Séance du 22 septembre 2026

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le mardi 15 septembre 2026 et affichés à la mairie le mardi 15 septembre 2026.*

Présents (15) : BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas (arrive à 19H15), ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, GICQUEL Céline, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, PEDRONO Tanguy, BOULVAIS Marine, EVEN Camille

Absents excusés (0) : néant

Pouvoirs (0) : néant

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) : JOUNOT Yoann

9-Suivi de la subvention exceptionnelle attribuée à l'association Ô B K (feu d'artifice reporté)

Par délibération en date du 28 mai 2026, le conseil municipal avait autorisé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Ô Bon Kru pour permettre le financement du feu d'artifice. Vu les conditions de sécheresse exceptionnelle associées à de très fortes chaleurs, il a été décidé, en accord avec l'association, les services de secours et la mairie, de ne pas tirer le feu d'artifice pendant l'été 2026.

La subvention n'a donc pas été versée.

L'association OBK prévoit de tirer le feu d'artifice le samedi 19 décembre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal confirme l'attribution de la subvention de 1000 €, le versement de cette subvention sera effectué après la manifestation.

Le Maire, David BOULVAIS